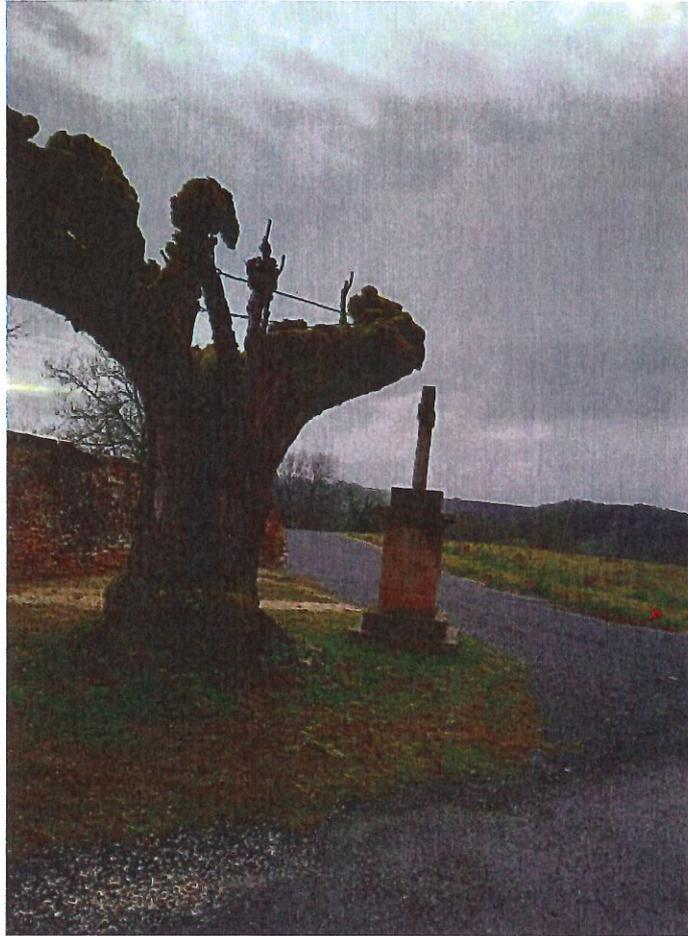


LOU TAMBOURINAIRE DE MOSCLAT

Janvier 2025



LE MOT DU MAIRE

En ce mois de Janvier, je tiens tout d'abord au nom de l'équipe municipale, des employés communaux et en mon nom personnel, à vous présenter nos vœux de bonheur, joie et santé pour vous et tous vos proches pour 2025.

2024 s'est terminée dans un contexte inédit de grandes difficultés économiques et sociales sur le plan national. L'Etat impose aux communes de réduire leurs dépenses et nous ne pourrons pas échapper à ces contraintes, qui seront les mêmes pour tous les territoires.

Malgré tout ces enjeux, un budget équilibré sera établi, certainement amputé de certaines ambitions.

Notre lotissement « Le Vieux Tilleul » a été réalisé et les terrains sont prêts à la vente. Le LOT ayant été reconnu 3^{ème} département préféré des français, je ne doute pas de l'avenir de ce futur lieu de résidence.

Je vous donne rendez-vous **le dimanche 19 janvier 2025 à 11h30** à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux suivie du verre de l'amitié.

SOMMAIRE DU TAMBOURINAIRE DE JANVIER 2025

LE MOT DU MAIRE

ETAT CIVIL

NOUVEAUX ARRIVANTS

ECHOS DE LA COMMUNE

CAUVALDOR

NOS DECHETS

- Symictom (annexe 1)
- Pass déchèterie (annexe 2)
-

DU COTE DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS DIVERSES

N°UTILES

ETAT CIVIL

Naissances :

Livio MULLIERE le 14/04/2024

Théo, Marc MOULIN le 19/06/2024

Décès :

CREPIN Jacques le 11/02/2024

LASCROMPES Éric le 11/06/2024

BARDOU Paule le 18/06/2024

MAURY Lucienne le 18/11/2024

VALADE Georges le 5/01/2025

SCHÉNA Jean-Claude le 05/01/2025

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Madame MARCOU Elodie et Monsieur PEREIRA Pedro

Madame GROVALET Géraldine et Monsieur MORENO Laurent

Famille PECHAMAT-LALLE-DURANTET

Bienvenue à toutes et tous parmi nous pour de nombreuses années.

ECHOS DE LA COMMUNE

➤ **JOURNEE CITOYENNE :**

Elle a eu lieu le 8 juin 2024 et a réuni les volontaires habituels qui ont participé au débroussaillage des chemins communaux :

Le chemin des Buis, le chemin de Fénelon, le chemin du chant du Merle ainsi que le chemin de la Font d'Alba.

Cette année cette journée aura lieu début juin et les administrés en seront informés à l'approche de l'événement.

➤ **LOTISSEMENT « LE VIEUX TILLEUL » :**

Il est enfin réalisé. Le Conseil Municipal a délibéré sur la mise en vente des terrains. Le prix est fixé à 25 € le m².

Cette vente est confiée à un mandataire immobilier qui est chargé d'établir la publicité et d'effectuer les démarches administratives qui s'imposent.

➤ **OUVERTURE D'UN DEPOT DE PAIN :**

Le mercredi 8 janvier 2025 a vu s'ouvrir un dépôt de pain dans la commune. Jean-Marie JOUANNET, boulanger depuis 42 ans et ancien gérant des locaux de l'ancienne boulangerie Lalba de 1985 à 1994. Installé à Groléjac propose de créer un dépôt de pain à Masclat. Celui-ci se teindra, avec l'accord d'Annick LESPINASSE, dans le local de l'ancienne épicerie qui jouxte le restaurant Chez Nicole.

« Au bon pain de Groléjac » sera ouvert trois jours par semaine, les mercredis, vendredis et dimanches matin 8h/12h. Jean-Marie proposera en plus du pain, des viennoiseries et des pâtisseries de campagne. Une belle initiative, sans aucun doute, une nouvelle vie au village.

➤ **11 NOVEMBRE**

Comme chaque année le conseil municipal rassemblé autour de la maire Monique BOUTINAUD a rendu hommages aux morts de ce conflit.

Cette année une forte délégation des sapeurs-pompiers de la caserne de Gourdon est venue renforcer l'intensité de ce moment auquel assistait une quarantaine de Mascladaises et

Mascladais. Une gerbe a été déposée suivi d'un apéritif convivial.



➤ « NOS AMIS LES BETES »

Divagation des chats et chiens :

Plusieurs plaintes sont parvenues à la mairie à ce sujet. Le Code Général des communes et des territoires prévoit que les maires sont habilités à mettre fin aux errances et à la divagation des animaux dans le cadre de leur pouvoir de police générale.

Les maires doivent prendre et faire respecter toute mesure nécessaire au maintien de l'ordre à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité sur le territoire communal (art L2112-1 et suivant du code rural). Ils doivent prendre toutes mesures propres à empêcher en particulier les divagations des chiens et chats (Art L211-22 code rural).

Le propriétaire ou la personne qui en a la garde est responsable des dommages causés, que l'animal soit sous sa garde immédiate, égaré ou échappé sans que la preuve de la commission d'une faute soit nécessaire. La mairie, s'est rapprochée de l'association « Le Recours Poils et Plumes » habilitée à capturer, stériliser puis relâcher les chats errants (Art L211-27 du code rural). Cette association a pris en charge un certain nombre de chats à stériliser ainsi que la commune pour les six chats restant qui le seront aussi courant janvier (4 femelles et 2 mâles). Madame le Maire rappelle aux propriétaires d'animal de compagnie qu'ils doivent être obligatoirement identifiés (puce ou autre). Dans le cas de chat femelle elles doivent être stérilisées pour éviter la prolifération.

C'est un coût supplémentaire pour la mairie qui ne pourra pas prendre en charge tous les animaux des propriétaires qui ne respecteraient pas leurs obligations.

CAUVALDOR

- 🇫🇷 Le Président Christophe PROENCA ayant été élu Député. Un nouveau Président de la Communauté de Communes CAUVALDOR a donc été élu. Il s'agit de Jean-Claude FOUCHÉ Maire de LANZAC.
- 🇫🇷 Le PLUI-H devrait être approuvé dans le courant du 1^{er} semestre 2025.

NOS DECHETS

➤ LE SYMICTOM

Le SYMICTOM signale que les mauvais comportements relatifs aux déchets ont un impact direct sur nos impôts.

Nous devons diminuer la quantité de nos déchets par le tri et le compostage, voir annexe 1.

Dès le mois de janvier un « Pass décheterie » sera exigé pour le dépôt des encombrants voir annexe 2.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

➤ **APE (Association des Parents d'Elèves) le Tournefeuille**

Lors de sa réunion du 18/09/2024, un nouveau bureau a été élu :

Président : DELPEUCH Sébastien

Vice-Présidente : BRACHET Chinka

Trésorière : LAGE FIALHO Sandie

Vice trésorière : PRADEILLES Laëtitia

Secrétaire : LAFARGUE Sophie

Vice-secrétaire : RIGARD Kaya

Souhaitons bon courage aux bénévoles engagés !

➤ **LA St HUBERT MASCLADAISE**

- ✓ Les Adhérents de la Société de Chasse de MASCLAT souhaitent une excellente année 2025 aux Mascladaises et aux Mascladais
- ✓ Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 avril 2024, une partie des Membres du bureau a été renouvelée :
- ✓ Président : Claude BENOIT
- ✓ Président Adjoint : Philippe AURIEL référent sangliers avec Gérard AUBIN
- ✓ Trésorier : Georges GILET
- ✓ Secrétaire : Valentin GILET
- ✓ L'association de chasse compte 28 adhérents.
- ✓ La matérialisation des postes de chasse pour les battues a été mise à jour cette année (rectangle blanc).
- ✓ Le plan de chasse de 28 chevreuils est en cours.
- ✓ L'association de la bête noire qui regroupe 5 communes dont MASCLAT s'emploie à réguler au mieux la population de sangliers
- ✓ Une association des 5 communes a également vu le jour pour chasser les cervidés.
- ✓ Pour la saison 2024 – 2025, il a été attribué 3 bracelets. (1 cerf – 1 biche – 1 indifférencié)
- ✓ A ce jour, il reste la biche au plan de chasse.
- ✓ Avec la viande de ces cervidés, 2 repas ouverts à tous seront organisés :
- ✓ Le 1^{er} mars à MASCLAT ou à FAJOLES

- ✓ Le 7 juin à AUNIAC
- ✓ Quant au repas annuel des chasseurs de MASCLAT composé de grillades, il sera organisé cet été (date à définir)
- ✓ 50 faisans (2x25) ont été lâchés sur le territoire de la commune cet automne.
- ✓ Afin de sceller la bonne entente, une convention a été signée cette année entre la Fédération des randonneurs du LOT et la Fédération des chasseurs du LOT.
- ✓ La Société de chasse de MASCLAT remercie vivement l'ensemble des propriétaires qui nous permettent le droit de passage sur leurs terrains

Le Président

➤ ASSOCIATION DES RETRAITES DE MASCLAT

Elle a tenu son Assemblée Générale le 15/12/2024. La bienvenue a été souhaitée à Monsieur DELMONT Elie qui avait fêté son centième anniversaire le 25 novembre 2024. Il est à déplorer 4 décès au cours de l'année. L'association comporte 63 adhérents.

Les activités se limitent aux repas et aux spectacles. Les voyages en car ayant été exclus car trop onéreux et ne permettant pas à tous les adhérents d'y participer.

Le rapport financier présenté par Josette DUMAINE a été adopté à la majorité.

Le repas convivial de fin d'année concocté par Florent COMBROUX a régalé tous les membres présents.



Assemblée du club

➤ COMITE DES FETES

Madame le Maire déplore le fait de n'avoir pas eu le compte rendu des fêtes organisées en 2023 et 2024. Par conséquent la mairie n'a pas versé la subvention de 1500 € qui avait été prévue aux différents budgets. L'ensemble du conseil municipal a approuvé la décision.

La fête au village est une manifestation qui doit perdurer. Les concours de pétanques, les bals populaires et les repas organisés sont des moments de convivialité et de rencontre des habitants du village et des communes environnantes.

Il serait nécessaire que des bonnes volontés se manifestent afin de s'impliquer dans la vie associative de la commune.

➤ CONFRERIE DE LA MIQUE QUERCY-PERIGORD

Le 1^{er} décembre 2024, le concours de la meilleure Mique faite par une des 4 communes de la confrérie, à eu lieu à Masclat.

C'est la commune de MILHAC qui a gagné le concours avec la participation de Jean-Michel GABET qui avait confectionné la Mique pour la commune de MILHAC.

Une journée très conviviale avec le repas qui a suivi et servi à 133 personnes par le traiteur des deux vallées à CASTELS.

On goûte les miques





Les cuisinières et le cuisinier



Le repas de 130 personnes

➤ HIBISCUS, DANCE CREOLE

Créé en 2012 par Madame VICTOIRE Marie-Alice. L'association a pour but de faire découvrir la danse créole réunionnaise en particulier, aux enfants de 5 ans jusqu'à 16 ans. L'association propose des petites représentations dans des villages, maison de retraites et une fois dans l'année un repas créole est organisé à la salle des fêtes de Masclat.

Cours de danse proposés le mercredi après-midi à la salle des fêtes :

14h15-15h00 5 ans-6 ans

15h00-16h00 7 ans-9 ans

16h00-17h00 10 ans-16 ans



INFOS DIVERSES

✓ Association Urgence ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse)

Lors de l'Assemblée Générale à Limoges le 12/10/2024, une motion a été votée afin d'obtenir une desserte ferroviaire respectueuse des usagers et de nos territoires. Pour rejoindre cette association se reporter à l'annexe n°3.

LES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

- Mairie : 05 65 37 63 78 Messagerie « mairie-masclat@wanadoo.fr »
- Ecole : 05 65 37 63 55
- Cauvaldor : 05 65 32 76 08 (services culture, sports, enfance, permis de construire, voirie, assainissement non collectif, offre de soins, économie, environnement)
Courriel « cc-pays-de-souillac@wanadoo.fr »
- SYDED du Lot (gestion des déchets municipaux) : 05 65 21 54 30
- Maison Médicale de PAYRAC : 05 65 37 95 46
- Cabinet Médical de St JULIEN DE LAMPON : 05 53 29 70 25
- Cabinet d'infirmières de St JULIEN DE LAMPON : 05 53 29 70 19
- Cabinet d'infirmières de GOURDON : 05 65 41 01 01
- Cabinet d'infirmières de GROLEJAC : - 06.81.76.86.56
- Déboucheur express Van PETEGHEM : 06 41 06 29 29
- POLBOST Fabrice Parcs et Jardins : 05.53.29.75.12
- Garage Station du Centre TOURNEUX Stéphane : 05 65 27 28 79
- Menuiserie AMBERT Matthieu : 06.15.12.47.16
- Tous travaux FOURCADE Nicolas 06.72.09.49.54
- Carrelage, plomberie DAUBY Laurent 06.86.10.05.05
- Yann multiservices : 06.07.54.23.58
- « Au bon pain de Grolejac » 05.53.29.91.57 (pour les commandes)

A quoi sert le « Tambourinaire » ?

C'est le bulletin communal destiné à répondre aux interrogations des habitants, mais aussi à diffuser des éléments informatifs.

Veillez communiquer votre adresse mail à la mairie.

Amexé 1



DÉCHETS TRIONS ET COMPOSTONS

Les mauvais comportements relatifs aux déchets ont un impact direct sur vos impôts.

DIMINUONS NOS DÉCHETS



Pour chaque déchet, le bon geste :

VERRE



EMBALLAGES/PAPIERS/ CARTONS...



Papier, carton,
plastique, revues, ...



TEXTILES



Refashion.fr/citoyen | Refashion citoyen

Textiles, linge de maison,
chaussures, maroquinerie,
(même usagés)



BIODÉCHETS



Déchets de cuisine, restes
de repas, déchets de
jardin (petites quantités) ...



ENCOMBRANTS/DÉCHETS ÉLECTRIQUES...



Bois, encombrants,
huiles usagées, pneus,
déchets électriques,
gravats ...



Décembre 2024

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GOURDON POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
240 ZA du Moulin d'Iches - 46250 MONTCLERA - Tél : 05.65.21.61.61
Courriel : accueil@symictom.fr Site Internet : www.symictom.fr

2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

Pour accéder à votre déchèterie, vous devrez vous inscrire sur monpassdechets.syded-lot.fr

Cette évolution n'a aucun impact sur le fonctionnement de votre déchèterie. Vous devrez simplement présenter un pass pour y accéder.

Votre PASS DÉCHETS sera un QRcode utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée. Ce dispositif a pour but d'améliorer les conditions d'accès et de mieux vous accompagner dans le geste de tri.

Rapide ! Facile !

À PARTIR DE JANVIER

Demandez votre pass déchets, ça ne prendra qu'une minute :

1. Je remplis le mini formulaire en ligne
2. Je joins un justificatif de domicile
3. Je reçois par mail mon pass

Pas d'accès à internet ?

Contactez notre service déchèterie :

05 65 21 61 63



monpassdechets.syded-lot.fr



IMPORTANT

Prise de RENDEZ-VOUS nécessaire avec la déchèterie pour les apports de "GROS VOLUMES" :
déménagement, vide-maison, travaux...



2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

À partir de janvier : obtenez votre pass déchèterie

Inscription sur syded-lot.fr

Pass à présenter
en version papier
ou numérique



Renseignements :

syded-lot.fr | 05 65 21 61 63

**Nous demandons simplement justice
pour une ligne si longtemps abandonnée.
Nous demandons l'équité pour des régions
trop longtemps délaissées.**

2024 a connu une dégradation sans précédent de la circulation des trains sur la ligne POLT (vétusté accrue du matériel, insuffisance de maintenance, d'entretien des voies et de leurs abords...).

Cette dégradation a amené notre association à organiser une manifestation sur l'ensemble de la ligne le 27 janvier dernier. 2 000 personnes ont participé, démontrant l'exaspération de toutes et tous.

Mais nous n'avions pas tout vu.

Coup sur coup, sont annoncés le troisième report de livraison du nouveau train « Oxygène », de fin 2025 à fin du premier trimestre 2027, et l'arrêt de toute circulation des trains en journée, pour cause de travaux au nord d'Orléans, pendant plus de six mois à compter d'août 2025, réduisant de près de moitié le nombre d'allers-retours chaque jour.

Cette situation est totalement insupportable.

Elle constitue un préjudice grave aux usagers qui paient et n'ont pas le service qu'ils sont en droit d'attendre. Elle porte préjudice à l'économie de nos régions. Elle porte préjudice à leur image.

Pour ces raisons nous demandons une baisse générale des tarifs, au moins pendant la durée des travaux et en attendant l'arrivée des nouveaux trains.

Personne ne doit oublier également le préjudice créé par au moins 15 années de tergiversations, de non-décision, voire même de début d'abandon de la ligne POLT, retardant d'autant sa régénération et sa modernisation.

Le défi à relever par la SNCF et l'État est immense pour être à la hauteur de leur responsabilité.

Nous demandons et ce n'est pas « la lune » :

- En premier lieu, qu'avant l'arrivée des rames « Oxygène », les trains roulent, ce qui suppose un nombre de locomotives suffisant et en état de marche et nécessite des centres de maintenance renforcés en personnel et moyens techniques.

- D'accroître le nombre de locomotives de réserves et d'agents de conduite (comme pour

les JO) en passant de 3 à 4, voire 5 et de stationner une locomotive à VIERZON et une à LIMOGES pour faciliter les secours sur la ligne.

- Une organisation différente concernant les travaux, en particulier au nord d'Orléans, avec le travail sur une voie.

- De prévoir le « détournement » d'un ou deux trains.

- Une concertation avec les régions pour les problèmes de correspondances pendant l'application du plan de transport adapté et afin de faciliter l'accès aux usagers des TGV à POITIERS à partir de LIMOGES et TOURS à partir de VIERZON, avec une diminution du prix du billet.

- Le doublement des rames... (14 Voitures au lieu de 7).

- De ne pas écarter l'hypothèse de certains travaux la nuit sur cette section.

- D'accélérer la livraison des rames « Oxygène » en demandant à l'entreprise CAF de se doter des moyens humains et techniques à la hauteur des exigences du cahier des charges de l'appel d'offres dont elle a bénéficié.

- Le respect du schéma directeur qui va prendre deux ans de retard (nouvelles rames, travaux de modernisation, mise en place des gains de temps...).

- D'aller plus loin dans le programme de modernisation des infrastructures en affectant des crédits supplémentaires dans le cadre d'un

.../...

Association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

2, rue Galilée - 18100 VIERZON
@ : contact@urgencelignepolt.fr

Merci d'avance pour votre soutien et n'oubliez pas aussi notre livre «POLT une ligne de vie», toujours d'actualité à part sur la date de livraison des nouvelles rames, qui raconte notre bataille depuis 2010, l'historique mouvementé de la ligne et ses moments de gloire et d'oubli, de sa construction à nos jours... (18 €)



plan de relance du transport dont le ferroviaire, tel que celui annoncé en février 2023, dit « Plan BORNE » (100 milliards d'euros).

- De prendre dès maintenant les décisions et mesures permettant de :
 - passer à 14 allers-retours (avec au moins 6 dessertes par gare), ce qui suppose la commande de 8 rames supplémentaires.
 - d'abaisser le temps de trajet à 2h40 dans un premier temps entre Paris et Limoges et de gagner 45 min de Paris à Toulouse.

Nous ne nions pas les efforts effectués depuis quelques mois, mais ils sont et seront insuffisants. **Nous en appelons à la mobilisation de toutes et tous** pour que l'Etat et la SNCF placent en haut de la pile de leurs préoccupations les lignes POLT et Paris-Clermont. Ce n'est pas un privilège que nous sollicitons, il s'agit d'une simple question d'égalité entre territoires. En effet, nous avons à surmonter le choix fait d'un sous-investissement permanent, celui de tergiversations incompréhensibles pour la modernisation de cette ligne, enfin d'un manque de considération pour ces régions centrales, provoquant un déficit d'image et d'attractivité pénalisant.

La question posée aujourd'hui n'est plus celle d'une amélioration, **mais celle d'un rattrapage dû à nos territoires**. Le retard pris vis-à-vis des autres régions doit être résorbé.

Si le schéma directeur constitue un premier pas, la fin de sa mise en œuvre est sans cesse différée et les discussions pour son amélioration ne débouchent pour l'instant sur aucune décision. Le renvoi à des considérations financières n'est pas recevable vu le retard pris pour les investissements, vu la faiblesse des financements dans le ferroviaire comparés aux plus grands pays européens, vu les milliards engagés pour des lignes LVG et ceux promis pour les RER des métropoles.

Nous demandons donc :

- La livraison dès 2026 des 1^{ères} rames « Oxygène ».
- La commande de 8 rames supplémentaires pour réaliser les 14 AR ayant déjà existé et surtout nécessaires pour augmenter la fréquentation dans les transports publics et ainsi, répondre aux enjeux écologiques, économiques et sociaux actuels ;
 - Dans le même but, de créer les conditions pour une véritable **relance du fret ferroviaire sur l'axe POLT**, activité indispensable pour contribuer au développement économique des territoires desservis et à la réduction du bilan carbone ;
 - La décision de passer dès 2027 à un trajet Paris-Limoges à 2h40 et gagner 45 min pour Paris-Toulouse ;
 - De limiter les contraintes pour les usagers pendant les travaux, comme le demande le Conseil d'Orientation des Infrastructures ;
 - De réduire de façon substantielle les tarifs des trajets pendant les travaux et avant l'arrivée des nouveaux trains.



AG, 12 octobre 2024, Hôtel de Ville de Limoges.

Le maire, Mr E.R. Lombertie, Vice-président de ULPOLT et le président de ULPOLT Mr JC Sandrier, entourés par Mme A. Brouille, 1^{ère} VP de Nouvelle-Aquitaine; Mr S. Destruhaut, VP du CD de Haute-Vienne (arrivé après la photo); Mme C. Monjoint, Maire-adjoint de Châteauroux, VP ULPOLT; Mr JM Lagedamont, maire-adjoint de Limoges, administrateur ULPOLT; Mr JN Boisseleau, VP ULPOLT; Mme C. Dély, secrétaire; Mr J. Farges, trésorier.

Venez nous rejoindre pour la modernisation de la ligne POLT et la défense de nos territoires.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone (facultatif) :

Adhésion individuelle : 10 € (chèque à l'ordre de Urgence Ligne POLT)

À retourner à l'adresse ci-dessous